

Contribution du GSIEN sur les travaux du GEP Limousin

Article publié dans la Gazette du nucléaire n°256 en juin 2010

Suite à l'émission de ARTE, le GSIEN a publié dans la Gazette Nucléaire une réponse à propos de cette émission et des diverses réactions qu'elle a suscité : pour ce faire le GSIEN est revenu sur l'histoire des mines et sur l'approche du GEP.

Certes l'émission a déplu, mais pour se faire entendre ; il faut forcer le trait et c'est bien dommage. C'est vrai qu'il a enfin été possible de parler un peu plus des mines et de leur réhabilitation.

Il existe des problèmes récurrents en France : le traitement des déchets qu'ils soient radioactifs ou non, le traitement de l'arrêt, puis l'abandon d'un site qu'il soit minier ou simplement industriel.

L'émission de France 3 (2009) a soulevé les problèmes et a permis de faire un point sur un sujet très complexe. Notons que les officiels se sont déplacés. On peut ne pas être satisfait de leurs propos, mais même si Mr Borloo pêche par optimiste, car la situation ne sera pas réglée si vite qu'il l'espère, je ne crois pas que « mensonges » soit le bon qualificatif. Quant au président de l'ASN, il a, de toute façon, reconnu : « Il y a deux façons de traiter le sujet : la première, c'est de définir une doctrine, de l'appliquer au vu des études que nous présente AREVA et la deuxième façon c'est d'en discuter localement de façon à ce que les mesures soient partagées par l'ensemble des habitants. ». Certes il est persuadé qu'il n'y a pas de problèmes aigus ce que conteste Thierry Lamireau, auteur d'un pamphlet virulent. Donnons acte à Mr André-Claude Lacoste qu'enfin le problème des mines est sur la place publique, a sa place dans le Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs (PNGMDR) et à Mr Thierry Lamireau qu'on est encore loin d'avoir trouvé les solutions et qu'il convient de s'activer.

Mais, on doit tous s'activer et garder un œil vigilant sur les réalisations qui sont entreprises. Évidemment ce ne sera pas toujours suffisant, mais tout de même il se passe quelque chose.

Il est certain que, depuis les années 60-70, on a pris conscience des sujets, mais quant à les prendre en charge complètement, il y a encore des progrès à faire.

Le cas des mines d'uranium est un exemple parmi d'autres : les sites ont commencé à produire dès les années 1950, années où la toute puissance industrielle écrasait quelque peu les atteintes environnementales et de santé (travailleurs ou riverains).

Leur fonctionnement relevait du « code minier » et leur arrêt/abandon également. En 1980, il a fallu toute la ténacité du Collectif Bois Noirs (Mines Bois Noirs Limouzat, près de Vichy et sise sur Saint Priest la Prugne –environ 500 habitants) pour :

1-Se bagarrer contre l'idée de transformer ce site en site de stockage : idée d'ailleurs issue du CEA (premier exploitant des mines, créateur de Cogéma et toujours dans le capital d'Areva) ;

2-Obtenir du ministère une commission (1982) pour examiner le sujet et faire faire des mesures par un laboratoire parisien distinct de celui de Cogema ;

3-Faire comprendre l'absurdité de la cession des bâtiments administratifs à la commune, cession pour le franc symbolique, permettant de transférer la démolition/décontamination à ladite commune. Consulté pour réutilisation des bâtiments le SCPRI (disparu en 1994) avait limité les séjours à 2/3h par jour !!!;

4-Réintervenir tant et plus pour que Cogéma ne transfère pas les résidus (sous lame d'eau à cause du radium et autres produits à éviter) dans la mine à ciel ouvert (MCO) dont la capacité était insuffisante. De plus, cette MCO n'était pas du tout appropriée pour recevoir de tels déchets, car son fond baigne dans l'eau et elle est mal drainée ;

5-Réintervenir pour obtenir une étude environnementale pluraliste qui s'est déroulée entre 1998 et 2000, ainsi qu'une étude hydrogéologique ;

6-Intervenir pour chercher les dépôts de stériles dans l'environnement et les faire reprendre ;

7-Se retrouver devant la mise en œuvre sans concertation réelle de l'« éradication de la lame d'eau » c'est à dire de sa suppression en recouvrant les résidus par des stériles repris sur le site: comment éviter les émanations de radon ? Comment arriver à entasser les stériles, puis le haut de la digue en terre sur les résidus sans dériver l'eau : où et problèmes radon ?

Mais, il y a tout de même dialogue : il est difficile, la prise en charge des demandes est un exercice usant. Il faut sans arrêt être vigilant. AREVA poursuit sa marche sans écouter les riverains. MAIS ces fameux riverains arrivent tout de même à obliger des mesures.

En 1980, le CEA concoctait de transformer les sites de mines en site de stockage, mais les géologues sont fermement intervenus, car une mine c'est tout fracturée et sans pompage elle se remplit d'eau d'où ce n'est pas vraiment l'endroit pour mettre des déchets (voir la mine de Asse en Allemagne)

En 1990 Cogéma avait ensuite supputé qu'il était possible de transférer les résidus dans la Mine à Ciel Ouvert ; on ne pouvait en stocker que 800000 sur 1300000 et on refait une digue plus petite ...

Le problème des mines (charbon, fer et uranium) est certes existant depuis plus de 30 ans, mais sa prise en charge est plus récente. Ceci ne signifie pas que les services n'ont pas tenté de faire émerger les sujets, mais que ni les industriels, ni le niveau politique n'ont eu la volonté d'aller au fond. La plupart des plans d'action, des dossiers restent sagement sur les étagères des ministères. Quant aux fonctionnaires qui essaient de se faire entendre, la plupart du temps ils ne sont même pas entendus : vous savez bien que le niveau décisionnel préfère les synthèses et pas n'importe lesquelles : le ticket de métro doit suffire !!

Comme le Collectif des Bois Noirs (que je connais depuis 1981), les associations se sont bagarrées sur tous les sites, mais n'ont pas obtenu de résultats tangibles.

Pour tout dire : on a laissé les sites en état et on ne les a pas mis en sauvegarde. Or la reprise est d'autant plus difficile que l'on manque de plans, que les mineurs ne sont plus en place depuis 30 ans (10 déjà à Jouac dernière mine à fonctionner), que la mémoire des travaux est défaillante...

Thierry Lamireau déplore cet état de fait, mais dans la lutte « pot de terre contre pot de fer », le pot de terre finit par se laisser de prendre des coups, car s'il y a beaucoup de pots de fer, il y a bien peu de pots de terre.

Le Groupe d'Expertises Pluralistes (GEP) est né en 2006 donc bien avant la fameuse émission. Il a eu du mal à se mettre en place et à trouver un fonctionnement. Sa mission a d'abord été une analyse du fameux Bilan Décennal Environnemental, puis elle a été d'examiner l'évolution à long terme, de chercher à traiter toutes les mines (à partir d'une analyse axée sur la division de la Crouzille). Dit comme cela c'est absurde. Mais, il s'agit, pour chaque site d'appliquer une méthode et d'analyser ledit site, pas d'appliquer bêtement les résultats obtenus sur le site de la Crouzille !.

Quant aux études de santé, la France ne dispose toujours pas des instruments pour pouvoir les mener à bien. En effet, 17% seulement de la population est convertie par des registres : donc sans registre pas d'études de santé correcte et complète.

On peut se lancer (et c'est le cas autour de Tricastin, de Soulaïnes) dans des enquêtes épidémiologiques descriptives. À partir des données de maladies (longues maladies, caisses d'assurances maladies, etc.) un institut comme l'Institut de Veille Sanitaire ou des laboratoires de l'Inserm peuvent se lancer dans une étude (choix du cercle de recueil des données, méthodologie, sources des données, recoupement,...). Cette étude ne donne qu'une image de la santé, mais elle ne permet pas de faire des corrélations. C'est donc avec une autre étude s'appuyant cette fois sur un registre que l'on pourra essayer d'être plus précis.

Cela dit, il est exact que des études de laboratoires et surtout des études allemandes, anglaises, russes s'accordent pour faire état de résultats sur les effets de faibles doses ingérées de façon chronique. C'est la raison de la demande légitime des populations que la France fasse des études et prenne les mesures nécessaires pour ne pas polluer l'environnement.

Effectivement l'uranium 238 a un temps de vie de 4,5 milliards et le thorium 232 de 14 milliards : ils sont présents pour l'éternité (vus d'une vie d'humain) et leurs descendants aussi, en particulier

le plomb.... Et la pollution résulte bien d'une activité industrielle pour laquelle les précautions prises ne sont sûrement pas à la hauteur des connaissances de maintenant (ou même des connaissances des années 70-80 date de l'arrêt de beaucoup de mines). Il était de bon ton, pour un industriel de « partir sur la pointe des pieds », laissant la réhabilitation du site à la collectivité donc aux citoyens. On paie maintenant les séquelles d'une telle politique.

On doit analyser chaque site et adapter les couvertures, le suivi de l'eau et toute autre action limitant les impacts. Et il ne faut pas faire n'importe quoi pour faire plaisir aux riverains. Ce serait pire que tout.

Maintenant attention à ne pas imaginer que le GEP est un groupe exécutif : il n'en a pas les moyens, ni les capacités. Il a su entendre des spécialistes de toutes les spécialités concernées par les mines : géologie, hydrogéologie, environnement, santé, droit, etc... Et, il a, à partir des documents AREVA, IRSN, des divers dossiers des associatifs, des remarques de l'administration construire un dossier.

Les citations de Thierry Lamireau sont exactes, mais pourquoi n'y pointer qu'un travail bâclé et sans intérêt :

a-« Le GP a pu mesurer, à la lumière de ses réflexions, les difficultés issues de la gestion historique de ce dossier et les progrès accomplis ces dernières années au niveau du Limousin et au niveau national. Les aménagements effectués ont contribué à la maîtrise de certains enjeux, mais n'ont pas réglé tous les problèmes. De plus, la question se pose de leur efficacité à moyen et long terme. Aussi, le GEP considère que les progrès doivent être poursuivis, approfondis et généralisés pour construire, à l'horizon d'une dizaine d'années, une perspective claire de gestion durable de ces sites ».

b-« Le GEP pointe six axes de progrès pour lesquels il formule quinze recommandations majeures à l'adresse des pouvoirs publics, de l'exploitant et de l'ensemble des acteurs concernés »

c-« Il ne s'agissait pas de conduire une évaluation poussée et exhaustive des impacts actuels, mais d'analyser la situation d'un point de vue technique à partir de cas concrets pour éclairer les options de gestion et de surveillance, et de faire des recommandations sur leur évolution en vue de réduire les impacts et de préparer le long terme »

Oui le GEP a mesuré les difficultés, a effectué le bilan de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire. Un suivi des recommandations est une nécessité, mais est-ce le GEP qui doit l'assurer ?

Croyez-vous vraiment qu'en 4 ans et à 40 membres, il est possible de mener une étude exhaustive sur 200 sites : le GEP s'est contenté d'analyser la division de la Crouzille, de rassembler toutes les mesures disponibles (celles des associations comme celles d'AREVA, de l'IRSN, des laboratoires départementaux...) et de constater qu'évidemment il fallait monter des plans de surveillance adéquats pour chaque site pour pouvoir mener à bien un certain nombre d'investigations. Et, dans ce cas, il vaut mieux se concentrer sur un site pour essayer de se donner un schéma directeur adaptable selon les situations.

Ce n'est pas sérieux de condamner un travail qui n'est certes pas parfait (mais il est tout de même un point sérieux) et de cette façon méprisante. Car il a le mérite de faire un bilan après les diverses études des années 1990 (Rapport Barthélémy, Desgraupes) et ceux des années 2000 (rapport du Conseil Supérieur d'Hygiène Public de France-section radioprotection, inventaire MIMAUSA). Certes AREVA a traîné les pieds, certes l'administration a dû lutter contre les intérêts industriels, MAIS les « lanceurs d'alerte » ont tout de même été entendus.

Les participants du GEP ont été honnêtes et n'ont pas prétendu avoir des solutions : ils proposent des pistes, ils font le point. En quoi est-ce bizarre et laxiste ?

Il reste beaucoup de choses à faire, mais ceci est aussi du ressort des riverains. Si on se penche sur les expériences de Groupes pluralistes : il y a eu en son temps le groupe Castaing, puis le GRNC et enfin le GEP. À chaque fois ce fut différent, mais toujours une partie de leurs recommandations ont permis une amélioration de situations bloquées : Castaing ce fut les classifications de déchets et la limitation des émetteurs alpha, le GRNC a conduit à changer les

autorisations de rejets de l'usine Areva-la Hague et pour le GEP on verra. Cependant il a déjà influencé les arrêtés préfectoraux, donc à suivre.

Le GRNC (Groupe Radioécologie du Nord Cotentin), quant à lui, a oeuvré de 1998 à 2010. Il l'a fait avec difficulté : obtention des données difficiles, financement parcimonieux, lettre de mission difficile à obtenir. Le GEP serait dans la même situation : comment obtenir des documents, sans lettre de mission ? Comment faire procéder à des mesures, sans financement ? Et surtout est-ce que les citoyens du Limousin (comme ceux du Cotentin d'ailleurs) sont intéressés, que veulent-ils réellement ?

Une mission de ce type est faite pour que les citoyens s'en approprient les résultats, les recommandations et en suivent l'application. Le Collectif « Bois Noirs » a toujours suivi cette voie et il est resté vivant passant le flambeau de père en fils : j'ai travaillé avec les uns et je continue avec les autres. Ils sont toujours vigilants, mais il est manifestement plus facile de tout vouloir oublier.

Il est sans intérêt de traiter les gens d'idiots parce qu'ils connaissent mal le terrain, les mines ont été arrêtées, il y a 30 ans. La mémoire des sites n'est pas si grande que cela (et c'est vrai pour tous : qui se souvient du passage des câbles dans sa propre résidence ?) : il faut donc la reconstituer et cela demande du temps. Des essais de traitements des eaux, de récupération de stériles, de démolitions ont été entrepris sans avoir suffisamment étudié leurs impacts : ceci oblige à récupérer des matériaux et à repenser le stockage. Mes amis du Collectif Bois Noirs en savent quelque chose.

Quant aux détections aériennes (faites à Saint Priest la Prugne), cela a permis de clarifier la situation pour les plates-formes remblayées (scieries, parkings,...). Il est vrai que cela ne donnera rien pour les fondations ou les cuisines des diverses habitations. Mais c'est un plus qu'il faut exploiter.

Quant aux membres du CEA, de COGEMA et maintenant AREVA, ils n'ont pas de connaissances particulières, car ceux qui travaillaient il y a quelque 30 ou 40 ans sont à la retraite... Ils doivent se fier à des cartes établies en 1950, il faut donc les remettre en ordre. Il est vrai qu'il nous manque les prospections, les alentours des sites : il faut réinterroger les anciens des mines et ce n'est pas toujours si évident.

Je suis bien placée pour le savoir puisque j'ai ferrailé sans arrêt pour que le sujet des mines soit traité : nous en parlons dans la gazette depuis son démarrage (1977). Pleins d'articles ont été écrits par Roger et Bella Belbeoch, par les associations du Limousin.

Le problème des mines a été inscrit dans la loi déchets de 2006, ce qui est un plus certain : rien n'est suffisant, et il faut toujours poser des questions, toujours relancer les autorités. Croyez-vous que les personnes victimes de l'amiante sont toutes indemnisées, que les vétérans des essais sont satisfaits par une loi trop restrictive, que les victimes des bitumes et des pesticides ont gagné.

NON bien évidemment : les autorités sanitaires (mais pas forcément le ministère) publient des rapports, jettent des cris d'alarme et si nous ne réagissons pas cela ne donnera rien.

Mais je reste persuadée qu'il est inutile et peu constructif de ne pas faire un bilan. Il nous faut un bilan complet sur chaque site, il nous faut des laboratoires qui puissent faire les études, il faut une prise en charge d'une politique de prévention.

Utilisez le rapport du GEP pour obtenir gain de causes. Avec ses insuffisances et ses apports, il permet d'avancer en complétant les demandes.